

## **BILAN ANNUEL 2022**

## Tribunal administratif de Montpellier



**Denis BESLE**Président du tribunal administratif de Montpellier





Effectifs de la juridiction:

 $71\\ \text{personnes dont:}\\ 27\\ \text{magistrats}\\ 44\\ \text{agents de greffe}$ 

et aides à la décision

aisir le tribunal administratif sur des enjeux locaux majeurs s'est encore confirmé en 2022. Le tribunal s'est ainsi prononcé sur les litiges liés au réaménagement de la place Aristide Briand à Sète, sur la question du rejet des eaux pluviales du projet « Jardins de la Méditerranée » sur le domaine de Bayssan, sur une problématique du bien-être animal ou sur l'exécution de travaux de terrassement et de viabilisation d'un terrain situé dans le quartier de la Rauze destiné à accueillir les populations vivant dans le campement de Celleneuve. À côté des contentieux plus classiques, comme celui des étrangers qui représentent près de 25% des recours ou de l'aide sociale, 17,5%, le tribunal intervient de plus en plus fréquemment sur des sujets de société.

Le tribunal répond, d'abord, à cette demande de justice par la voie juridictionnelle. Il a ainsi jugé 6 466 affaires en 2022 dans un délai moyen de 10 mois et 16 jours. Parallèlement, le tribunal offre également la possibilité aux parties de trouver une solution amiable à leur litige en les orientant vers la médiation. Dans près de 70 % des cas, ce processus a permis d'aboutir à un accord.

2022 a aussi été l'année de l'ouverture vers ses partenaires – barreaux, universités, experts – et vers le public. Le succès de la Nuit du droit, avec la reconstitution d'un procès administratif, a été un point fort de l'année.

## 2022 en chiffres



Aides sociales: aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

**Droit des étrangers**: titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Éducation et recherche: inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

**Fiscalité:** impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

**Fonction publique :** relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

**Logement:** aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés

Police: mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travaux publics: dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

**Urbanisme et aménagement :** permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



**743** 

affaires jugées en urgence (référés)

-3% par rapport à 2021



## **9 mois** et 12 jours

de délai moyen de jugement

-2 jours par rapport à 2021



**77,6** %

des recours déposés par téléprocédure



**30.8** %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



82.4%

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



90

médiations engagées **71 %** de taux de réussite